

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject: Ottawa Road 174 Status

Objet : État de la route 174

Submitted at: Finance and Corporate
Services Committee

Présenté au: Comité des finances et des
services organisationnels

From/Exp.:

Date: April 1, 2025

File/Dossier :

Councillor/Conseiller(e) :
L. Dudas

Date: le 1er avril 2025

FCSC 2025 - 01

To/Destinataire:

General Manager of Finance and Corporate Services Department

Inquiry:

It has been one year since the "Ottawa-Ontario Agreement" was signed, and with it, an agreement for the Province of Ontario to undertake a three-stage plan to take back ownership and responsibility for Ottawa Road 174. The agreement included that the Province of Ontario would fund both capital and limited operating costs during the transition period.

Could staff provide:

1. An overview of completed OR174 capital or operating work for which the City has either secured, or intends to secure, reimbursement from the Province of Ontario.
2. An overview of anticipated future OR174 capital or operating work for which the City intends to seek reimbursement from the Province of Ontario.
3. A summary on the assessment/due diligence completed to date.
4. A summary of any potential milestones Council should expect as part of the due diligence process.

Demande de renseignement:

Il y a un an, la Ville d'Ottawa et le gouvernement de l'Ontario signaient un accord comprenant un plan en trois étapes en vue du transfert de la propriété et de la

responsabilité de la route 174 à la Province. L'accord prévoyait que le gouvernement provincial financerait les coûts d'immobilisations et les coûts de fonctionnement limités pendant la période de transition.

Le personnel peut-il fournir :

1. une description des travaux d'immobilisations ou de fonctionnement relatifs à la route 174 qui ont été réalisés et pour lesquels la Ville a obtenu, ou souhaite obtenir, un remboursement du gouvernement provincial;
2. une description des travaux d'immobilisations ou de fonctionnement relatifs à la route 174 qui sont prévus et pour lesquels la Ville souhaite obtenir un remboursement du gouvernement provincial;
3. un résumé des activités d'évaluation ou d'examen préalable réalisées à ce jour;
4. un résumé des jalons potentiels prévus dans le cadre du processus d'examen préalable.

Response (Date: 2025-May-06)

The City of Ottawa signed a Transfer Payment Agreement (TPA) with the Ministry of Transportation (MTO) to secure up to \$56M in funding for Highway 174 for a period of three years, beginning in 2024. For the duration of the agreement, the MTO will fund \$3M a year towards the City's operational budget to maintain the highway, for a total of \$9M over three years, in addition to the capital costs associated with the three capital projects planned for the highway – (1) Slope Stabilization (\$9M), (2) Highway Resurfacing between Blair Road and the 417 split (\$3M), and (3) the Highway Resurfacing of the portion of the highway impacted by the LRT East Extension (\$35M).

The City will receive the funds after the work has been completed and the claim has been submitted to the MTO for reimbursement. For 2024, the City has claimed \$2.6M in operating costs associated with the ongoing maintenance of Highway 174, with the remaining \$400K deferred to 2025. The 2024 winter season experienced lighter snowfall and accumulation against projections, and as a result, operating expenditures were below the estimated \$3M. Staff requested that the underutilized \$400K be carried forward to apply to the 2025 winter season's associated operating costs. The Slope Stabilization project, which began in 2024, claimed approximately \$150K in expenses for work done in Year 1 and is expected to be completed in 2025, in which the residual funding will be applied.

The highway resurfacing of the portion of the highway impacted by the LRT East Extension will begin in 2025, and once completed, the remaining portion of the resurfacing near Blair Road will be undertaken.

Staff expect to fully utilize the \$56M funding allocation as part of the Ontario-Ottawa deal.

The three-year TPA will allow the MTO sufficient time to conduct an ownership review of the highway and perform their due diligence as outlined in the agreement, prior to making a recommendation on the conditions of the highway upload to the provincial government for ownership and operation.

The City has shared with the MTO information on the assets that make up the highway, the right-of-way, as well as the City infrastructure that intersects with the highway. The MTO has hired a consulting firm to review the data and conduct a financial assessment on the roadway, standards, corridor management, the valuation of the infrastructure and future costs to operate the highway. The review is currently within the due diligence phase, and the City is being asked to contribute additional information to fulfill the consultant's inquiries. To facilitate the due diligence phase, the MTO will soon be conducting site visits to the highway, accompanied by City of Ottawa staff, as well as working group meetings with City of Ottawa subject matter experts to gain additional insight into the highway and the data provided. It is expected that the due diligence phase will continue for several more months, and that a recommendation will not be made to the MTO until late 2025.

The City continues to work with the MTO and its agents to facilitate the necessary work as part of the due diligence process in alignment with the Ottawa-Ontario agreement.

Réponse (Date: le 6 mai 2025)

La Ville d'Ottawa a signé un accord de paiement de transfert (APT) avec le ministère des Transports (MTO) afin d'obtenir un financement atteignant jusqu'à 56 millions de dollars pour la route 174 pour une période de trois ans, à compter de 2024. Pendant la durée de cet accord, le MTO versera 3 millions de dollars par an au budget de fonctionnement de la Ville pour l'entretien de l'autoroute, pour un total de 9 millions de dollars sur 3 ans, en plus des coûts des immobilisations associés aux 3 projets d'immobilisations prévus pour l'autoroute : (1) la stabilisation de la pente (9 M\$), (2) le resurfaçage de l'autoroute entre le chemin Blair et la jonction de la 417 (3 M\$), et (3) le resurfaçage de la partie de l'autoroute touchée par le prolongement du TLR (35 M\$).

La Ville recevra les fonds après la fin des travaux et la présentation de la demande de

remboursement auprès du MTO. Pour 2024, la Ville a réclamé 2,6 millions de dollars en coûts de fonctionnement associés à l'entretien continu de la route 174, les 400 000 dollars restants étant reportés à 2025. La saison d'hiver 2024 a connu des chutes de neige et des accumulations plus faibles que prévu et, par conséquent, les dépenses de fonctionnement ont été inférieures au montant estimé de 3 millions de dollars. Le personnel a demandé que les 400 000 dollars restants soient reportés et appliqués aux coûts de fonctionnement associés à la saison d'hiver 2025. Le projet de stabilisation de la pente, qui a été lancé en 2024, a demandé environ 150 000 dollars de dépenses pour les travaux effectués au cours de la première année et devrait être achevé en 2025, année au cours de laquelle le reste du financement sera utilisé.

Le resurfaçage de la partie de l'autoroute touchée par le prolongement du TLR vers l'est commencera en 2025 et, une fois terminé, le reste du resurfaçage près du chemin Blair sera entrepris.

Le personnel s'attend à ce que les 56 millions de dollars alloués dans le cadre de l'accord entre l'Ontario et Ottawa soient entièrement utilisés.

L'APT sur trois ans donnera au MTO suffisamment de temps pour procéder à un examen de la propriété de la route et faire preuve de la diligence requise, comme il est indiqué dans l'entente, avant de formuler une recommandation sur les conditions du transfert de l'autoroute au gouvernement provincial en vue de la propriété de la route ainsi que son fonctionnement.

La Ville a fourni au MTO des renseignements sur les actifs qui constituent l'autoroute, l'emprise, ainsi que l'infrastructure municipale qui croise l'autoroute. Le MTO a engagé une société d'experts-conseils pour examiner les données et réaliser une évaluation financière portant sur la chaussée, les normes, la gestion du corridor, l'évaluation de l'infrastructure et les coûts éventuels liés à l'exploitation de l'autoroute. L'examen se trouve actuellement à l'étape de la diligence raisonnable, et il est demandé à la Ville de fournir des renseignements supplémentaires pour répondre aux demandes de la société d'experts-conseils. Pour faciliter l'étape de diligence raisonnable, le MTO se rendra bientôt sur place en compagnie du personnel de la Ville d'Ottawa et effectuera des réunions de groupe de travail avec les experts en la matière de la Ville d'Ottawa afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur l'autoroute et les données fournies. L'étape de la diligence raisonnable devrait se poursuivre pendant encore plusieurs mois et aucune recommandation ne sera présentée au MTO avant la fin de l'année 2025.

La Ville continue de travailler avec le MTO et ses agents pour faciliter le travail

nécessaire dans le cadre du processus de diligence raisonnable, conformément à l'Accord Ontario-Ottawa.

Standing Committees / Commission Inquiries:

Demande de renseignements des Comités permanents / Commission :

*Response to be listed on the **Finance and Corporate Services Committee** Agenda of May 6, 2025*

*La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du **Comité des finances et des services organisationnels** prévue le 6 mai 2025*